



Etablissement Français du Sang et Amicale des donneurs de sang bénévole, complémentaires et unies.

Agir pour le don de sang

Pour mener à bien sa mission de service public, l'EFS peut compter sur plusieurs acteurs. Donneurs de sang, bénévoles, partenaires issus des secteurs privé et public ou bien des milieux associatifs et bien sur les Amicales du don du sang : ils portent tous les valeurs de l'EFS. Tous sont essentiels pour sensibiliser, informer le grand public et promouvoir le don de sang, ils permettent ainsi à chaque patient en attente de transfusion de bénéficier du produit sanguin dont il a besoin.

Soutenir les associations qui s'engagent chaque jour à nos côtés est aussi une manière de soutenir le don de sang. Aider financièrement des structures, qu'il s'agisse de la Fédération française pour le don de sang bénévole ou d'autres structures, permet de faire avancer la promotion et la mobilisation autour du don de sang.

Les valeurs du don de sang : la solidarité, le bénévolat, la générosité et la gratuité.

L'amicale don du sang Royans Vercors

Parmi les partenaires de l'EFS, les Amicales de donneurs de sang bénévoles sont aussi des partenaires privilégiés. Ces Amicales sont des associations lois 1901. Elles adhèrent à la Fédération Nationale pour le Don du Sang Bénévole (FNDSB). Elles couvrent un territoire rassemblant plusieurs communes. Pour l'Amicale Royans Vercors se sont donc toutes les communes de ce territoire (CCRV), soit 17 communes au total sur 18 (la commune de Saint Nazaire en Royans est rattachée historiquement à l'Amicale du canton de Bourg de Péage).

Le don de sang, à quoi ça sert ?

En France, le don de sang est un acte citoyen et solidaire. Grâce à la générosité de centaines de donneurs, l'Établissement français du sang permet à chaque patient en attente de transfusion de bénéficier du produit sanguin dont il a besoin.

Qu'il s'agisse de patients atteints de maladies chroniques ou génétiques, comme la drépanocytose, les cancers, ou des victimes d'hémorragies causées par un accident de la route, une opération chirurgicale ou un accouchement, tout le monde peut un jour avoir besoin d'une transfusion. Notre mission de service public s'articule autour de quatre principes éthiques fondamentaux qui permettent de garantir la santé et la sécurité des donneurs et des patients : l'anonymat, le volontariat, le non-profit et le bénévolat.

Donner son sang, son plasma ou ses plaquettes

Tout le monde peut donner son sang, son plasma ou ses plaquettes à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans révolus, à condition d'être en bonne santé et de respecter certaines conditions. Rejoindre la grande famille des donneurs de sang, c'est participer à soigner des patients à travers un acte volontaire, bénévole et irremplaçable.

Chaque jour, 10 000 personnes font un don de sang, de plasma ou de plaquettes, alors pourquoi pas vous ?

Le don de sang permet de changer la vie de milliers de personnes.

Devenir bénévole sur le terrain

Donner du temps à une association de bénévoles pour le don de sang est une action essentielle. Les associations de donneurs permettent de se réunir autour des valeurs de générosité et d'entraide. Que ce soit en accueillant des donneurs en collecte, en tenant des stands de sensibilisation ou en participant à la logistique de collecte, pour quelques heures ou quelques jours, vous avez le pouvoir de faire en sorte que jamais une poche de sang ne manque pour un malade !

Rapprochez-vous des membres de l'Amicale Royans Vercors.

Contacts : dondusang.royansvercors@outlook.fr

Devenir une commune partenaire du don de sang

Fin 2010, l'Établissement français du sang, l'Association des maires de France et la Fédération française pour le don de sang bénévole (FFDSB) ont signé une convention de partenariat afin de promouvoir le don de sang dans les communes. Ce partenariat vise à constituer, à travers l'attribution d'un label « Commune partenaire du don de sang », un réseau et un relais de communication et d'information sur le don de sang.